

honorable sir Robert Borden et par l'honorable Robert Rogers.

L'hon. EDGAR N. ROGERS (président élu): Je désire offrir à la Chambre mes remerciements les plus sincères et les plus cordiaux pour le grand honneur qu'elle vient de me conférer en m'appelant à présider à ses travaux. Je me ferai un plaisir et un devoir de m'efforcer de me rendre digne de cet insigne honneur par la fermeté et l'impartialité que j'apporterai dans la décision de toutes les questions qui me seront officiellement soumises.

Je sens parfaitement tout ce qui me manque pour bien remplir cette charge, mais je compte et je m'appuie avec confiance sur le concours que les membres des deux côtés de la Chambre voudront bien me prêter pour assurer le maintien de nos droits et de nos privilèges, ainsi que celui de la liberté et de la dignité des débats, conformément aux anciens usages.

LE SUPPLEANT DU SERGENT D'ARMES.

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le sergent d'armes a, de mon consentement, désigné monsieur Louis Charles Panet comme son suppléant.

ELOGE DES MEMBRES DECEDES.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: M. l'Orateur, il convient de ne point laisser cette séance se terminer sans faire une sympathique allusion à la perte des quatre membres de cette Chambre que la mort a ravis depuis la dernière session. Ces disparus sont, ainsi que chacun le sait: l'honorable Thomas Chase Casgrain, ministre des Postes; le lieutenant-colonel George-Harold Baker, député de Brome; monsieur William Gray, député de London, et monsieur Charles H. Lovell, député de Stanstead.

Monsieur Casgrain, qui était mon ami très intime, plutôt que mon collègue, occupait une place marquante dans notre vie publique. Ayant fait ses débuts politiques dans l'arène de Québec en 1886, il y resta, si je me rappelle bien, jusqu'à l'époque de son élection au parlement fédéral, en 1896, année où je faisais moi-même mon entrée dans la vie publique. C'est à cette époque que je fis sa connaissance et, depuis, j'ai toujours eu l'honneur de compter parmi ses intimes. Au cours de sa carrière d'homme public, il occupa des postes très importants et fort distingués, notamment ceux de procureur général de sa province natale, de bâtonnier de la province de Québec, de président de la commission

mixte des eaux limitrophes (section canadienne), et en dernier lieu de ministre des Postes du Canada, charge qu'il exerça plus de deux années durant.

Dans la vie publique aussi bien qu'au barreau, monsieur Casgrain avait fait montre d'un très réel talent que chacun se plaisait à reconnaître, et puis, la beauté de sa nature, ses rares qualités d'esprit, son superbe enthousiasme pour tout ce qui l'intéressait, ainsi que le charme de sa personne le faisaient chérir de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître intimement et de lutter à ses côtés dans le domaine politique. Je crois aussi qu'il avait conquis l'amitié de ceux de ses adversaires politiques qui avaient pénétré dans son intimité.

Depuis près d'un an, sa santé laissait à désirer. Le printemps dernier, il se voyait obligé, son état de santé étant devenu plus inquiétant, de prendre un long repos; à vrai dire, il en était à demander si le mauvais état de sa santé ne finirait pas par le contraindre à rentrer dans la vie privée. A son retour d'Angleterre, cependant, il avait reconquis de la vigueur, et c'est avec son énergie et son ardeur habituelles qu'il reprenait la direction des affaires de son ministère.

C'est à Québec, où nous adressions tous deux la parole à la même assemblée publique, que j'eus pour la dernière fois l'occasion de causer avec lui. A ce moment-là, il avait l'air tellement souffrant que je lui conseillai fortement de prendre un long repos. Il me promit de le faire. Bientôt après mon retour de l'Ouest, à Noël, quoique très malade, il me faisait tenir une dépêche pour se rappeler à mon souvenir et me faire ses compliments. En pleurant sa perte, je pleure celle d'un ami qui m'était très cher, et tous les membres de la Chambre se joindront à moi, j'en suis sûr, pour témoigner leur vive sympathie à sa veuve ainsi qu'aux autres membres de sa famille.

Je ne connaissais pas aussi bien monsieur Lovell qui, lui, n'était pas depuis longtemps membre de la Chambre. Je connaissais mieux son père qui l'avait précédé dans la vie publique.

Il était, si je ne me trompe, parfaitement au courant des questions publiques. Prenant assez rarement la parole en cette Chambre, il n'en commandait pas moins l'entière confiance de ses commettants. La Chambre sera unanime à témoigner à sa famille toute notre vive sympathie. J'avais connu M. William Gray, de London, bien longtemps avant son entrée dans la vie publique. Plusieurs années durant, il avait